

existant. Je suis heureux d'être en état de dire que pendant que le traité a été remis en opération, il se faisait des négociations pour arriver à une convention plus libérale et mieux en rapport avec les circonstances dans lesquelles se trouvent les deux pays.

Comme l'attention de mon gouvernement a été appelée sur quelques anomalies dans la Commission Royale et sur les instructions royales données au gouverneur général, particulièrement au sujet de l'exercice de la prérogative du pardon, des mesures ont été prises dans le but d'amender ces instructions.

Des documents à ce sujet aussi bien qu'à propos du traité d'extradition vous seront soumis.

Les grands travaux publics en rapport avec la navigation du St. Laurent et ceux des canaux exigés pour compléter l'ensemble des travaux, ont été poursuivis avec succès durant l'année passée. Presque tous les travaux sur le canal Welland et celui de Lachine ont été donnés sous contrat à des conditions favorables pour le pays.

La poursuite active de ces travaux depuis les trois dernières années a dû nécessairement augmenter la dette publique, et quoique l'on entretienne l'espoir que ces dépenses seront enfin de compte remboursées au pays, on peut considérer comme prudent de ne pas hâter la construction complète de toutes les entreprises projetées dans les premières années de la Confédération.

Je suis heureux de dire que le chemin de fer Inter-colonial a été ouvert au trafic, sur tout son parcours, de bonne heure l'été dernier, avec des résultats aussi favorables qu'on pouvait s'y attendre. L'un des avantages immédiats du parachèvement du chemin de fer, a été les réceptions et la distribution des mailles anglaises à Halifax après la clôture de la navigation sur le St. Laurent, et, je suis heureux de le dire, jusqu'à aujourd'hui, mailles et passagers ont été transportés sans interruption par cette voie.

Je regrette d'être obligé de vous annoncer que nous ne sommes pas plus avancés qu'avant dans la question du règlement des réclamations des pêcheries en vertu du traité de Washington, quoique mon gouvernement ait fait tous ses efforts pour en arriver à un règlement.

Mes commissaires ont conclu avec certaines tribus indiennes des territoires du Nord Ouest un nouveau traité en vertu duquel leurs titres à une portion très considérable des territoires situés à l'ouest du traité No. 4 n'existent plus; quoique certaines dispositions de ce traité soient d'un caractère quelque peu onéreux et exceptionnel, j'ai cru néanmoins à propos de les ratifier en somme. Ce traité vous sera soumis.

L'exposition des produits indigènes et industriels des travaux d'art du Canada à l'Exposition nationale des Etats-Unis à Philadelphie, a obtenu le plus brillant succès, et proclame au monde entier que le Canada a déjà pris un rang élevé comme pays agricole, industriel et minier. Il me fait plaisir de pouvoir dire que les dépenses de cette exposition ont restées dans les limites des estimées. Il est juste que je reconnaisse ici que les commissaires chargés de l'organisation de l'exposition, ont grandement secondé par leur énergie et leur sagesse le succès remporté par le travail de notre population.

J'ai considéré comme sage, dans les intérêts du pays, de prendre des mesures pour l'exposition des produits canadiens à l'Exposition qui aura lieu à Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, et à laquelle on vous demandera de pourvoir.

Nonobstant les pertes survenues dans le revenu, surtout

par la diminution de nos importations, les économies réalisées durant l'année courante ont fait plus que de rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

J'ai pris des arrangements pour négocier un traité avec les autres tribus à l'est des Montagnes Rocheuses. Les dépenses encourues par les traités avec les sauvages sont sans aucun doute considérables, mais en fin de compte la politique canadienne est la plus économique si nous en comparons les résultats avec ceux des autres pays, et, par dessus tout, c'est une politique humaine, juste et chrétienne. Malgré la guerre déplorable qui s'est faite entre les tribus sauvages sur les territoires des Etats Unis et le gouvernement de ce pays depuis l'année dernière, néanmoins il n'est survenu aucune difficulté avec les tribus du Canada qui vivent dans le voisinage immédiat du théâtre des hostilités.

Il vous sera demandé si vous trouvez à propos de faire des changements dans l'acte des compagnies à fonds social, pour obvier à l'avenir à l'adoption d'actes spéciaux du parlement pour l'incorporation des différentes classes de compagnies, y compris celles qui cherchent à faire des emprunts ou des prêts d'argent, en pourvoyant à leur organisation au moyen de lettres patentes.

Le désir d'offrir des garanties additionnelles aux porteurs de police de Compagnies d'Assurance sur la vie, a attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet, et j'ai confiance que la mesure qui vous sera soumise, atteindra le but désiré.

Il vous sera soumis une mesure dans le but d'étendre les droits et privilèges des grands cours d'eau de l'intérieur, aujourd'hui limités aux cours d'eau placés sous la juridiction des cours de la vice amirauté.....

On vous demandera d'amender et de consolider les lois relatives aux douanes.

J'ai considéré à propos de pourvoir à ce que les travaux d'exploration géologique qui se sont faits jusqu'ici en vertu d'ordonnance pour une période limitée de temps, se continuent en permanence, et de faire de cette exploration une branche du service civil. Un bill vous sera soumis à ce sujet.

Des mesures vous seront aussi soumises pour amender l'acte des poids de mesure, les lois de l'accise et autres actes, ainsi qu'un bill concernant la marine.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes pour l'année expirée seront mis devant vous. Les estimés pour la prochaine année financière vous seront soumis, et j'en ai la confiance, vous trouverez qu'ils ont été coordonnés de manière à faire face aux circonstances dans lesquelles le pays se trouve, tout en pourvoyant à ce que l'administration des affaires soit conduite avec efficacité.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je repose toute ma confiance dans votre prudence, votre habileté et votre dévouement aux travaux de la législation qui, j'en ai la confiance, seront exécutés et complétés de façon à achever le pays vers la prospérité et le peuple vers l'unité.

M. Guthrie a proposé l'adresse en réponse au Discours du Trône; M. Bédard, député d'Iberville, a secondé cette adresse.

— La question d'Orient est encore sans solution pacifique. Voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques*, à ce sujet :

« Voyons, par exemple, cette question d'Orient, qui tient